

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.04.2021

Numéro de version 28

Révision: 15.04.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit Servoperl Royal schnell couleurs claires
- UFI: MPQ0-S0YW-000N-FHXA
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées aucune
- Secteur d'utilisation SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
- Emploi de la substance / de la préparation Mortier pour jointures
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur : Kiesel Bauchemie GmbH & Co. KG
Wolf-Hirth-Str. 2

D-73730 Esslingen

Tel.: +49(0)711/93134-0
Fax: +49(0)711/93143-140
E-Mail: sida@kiesel.com
- Service chargé des renseignements : Labo ou services de protection de l'environnement et de sécurité de travail
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence en cas d'ingestion ou de signes particuliers il sera vivement recommandé de prendre contact avec le centre anti poisons local OU d'appeler un médecin

Informations Poison Centre Freiburg Tel.: +49(0)761/ 19240 (24h en allemand et en anglais)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008


GHS08 danger pour la santé

Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer. Voie d'exposition: Respiration/ Inhalation.


GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.


GHS07

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.04.2021

Numéro de version 28

Révision: 15.04.2021

 Nom du produit **Servoperl Royal schnell couleurs claires**

(suite de la page 1)

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
- Pictogrammes de danger

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.



GHS05 GHS08

- Mention d'avertissement

Danger

- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

 Clinker ciment de Portland pauvre en chromate
 dioxyde de titane

- Mentions de danger

 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H351 Susceptible de provoquer le cancer. Voie d'exposition:
 Respiration/Inhalation.

- Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection du visage.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:
 Laver abondamment à l'eau.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P405 Garder sous clef.
 P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- Indications complémentaires: EUH212 Attention! Une poussière respirable dangereuse peut se former lors de l'utilisation. Ne pas respirer cette poussière.

- 2.3 Autres dangers
- Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) volonté. Ce mélange ne contient aucune substance classée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB) (si elle ne figure pas dans la section 3).

- PBT:

Non applicable.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.04.2021

Numéro de version 28

Révision: 15.04.2021

Nom du produit Servoperl Royal schnell couleurs claires

· vPvB:

Non applicable.

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· Composants contribuant aux dangers:

CAS: 14808-60-7 EINECS: 238-878-4	Quarzsand substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	25-<50%
CAS: 65997-16-2	ciment Aluminat ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	10-<25%
CAS: 14808-60-7 EINECS: 238-878-4	quartz (SiO ₂) ⚠ STOT RE 2, H373	2,5-<10%
CAS: 65997-15-1 EINECS: 266-043-4	Clinker ciment de Portland pauvre en chromate ⚠ Eye Dam. 1, H318 ⚠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335	≥3-<10%
CAS: 13463-67-7 EINECS: 236-675-5	dioxyde de titane ⚠ Carc. 2, H351	2,5-<10%
CAS: 21645-51-2 EINECS: 244-492-7	Aluminiumhydroxid substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	0,5-<2,5%

· Indications complémentaires

:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· Indications générales :

Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

En cas de malaise consulter un médecin.

· après inhalation :

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical

· après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

· après ingestion :

rincer la bouche

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.04.2021

Numéro de version 28

Révision: 15.04.2021

 Nom du produit **Servoperl Royal schnell couleurs claires**

(suite de la page 3)

- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction:

**Le produit lui-même ne brûle pas.
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec une mousse résistante à l'alcool.
Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.**

- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Jet d'eau à grand débit.

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité :

Appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant et combinaison de protection contre les produits chimiques. Ne pas respirer de gaz d'explosion et d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Non nécessaire.

- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

**En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.**

- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

**Utiliser un neutralisant.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Recueillir par moyen mécanique.**

- 6.4 Référence à d'autres rubriques

**Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8**

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.04.2021

Numéro de version 28

Révision: 15.04.2021

Nom du produit Servoperl Royal schnell couleurs claires

(suite de la page 4)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Bien dépoussiérer.
 Ne pas pas laisser le récipient ouvert.
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
 Ne pas respirer les poussières.
 Respirateur en cas de formation d'aérosols.
 A protéger de l'humidité.
 Respecter les mesures de précaution en vigueur lors de l'utilisation de produits chimiques.

Préventions contre les incendies et les explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun :

non nécessaire

Autres indications sur les conditions de stockage :

Tenir les emballages hermétiquement fermés

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

CAS: 14808-60-7 Quarzsand

VLEP Valeur à long terme: 0,1 mg/m³
pour la fraction alvéolaire

CAS: 14808-60-7 quartz (SiO₂)

VLEP Valeur à long terme: 0,1 mg/m³
pour la fraction alvéolaire

CAS: 13463-67-7 dioxyde de titane

VLEP Valeur à long terme: 10 mg/m³
C2

CAS: 21645-51-2 Aluminiumhydroxid

VLEP Valeur à long terme: 2 mg/m³
en Al

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.04.2021

Numéro de version 28

Révision: 15.04.2021

 Nom du produit **Servoperl Royal schnell couleurs claires**

(suite de la page 5)

 · **DNEL**

CAS: 13463-67-7 dioxyde de titane

 Inhalatoire Langzeitwert 10 mg/m³ (20)

 · **Indications complémentaires**

:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

 · **8.2 Contrôles de l'exposition**

 · **Contrôles techniques appropriés**

Sans autre indication, voir point 7.

 · **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

 · **Mesures générales de**

protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Eviter tout contact avec la peau

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

 · **Protection respiratoire :**

*** Respirateur en cas de formation de poussière. ***

 · **Protection des mains :**

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Gants en caoutchouc

 · **Matériau des gants**

 · **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

 · **Protection des yeux/du visage**

Lunettes de protection hermétiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

 · **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

 · **État physique**

solide

 · **Couleur :**

selon désignation produit

 · **Odeur :**

légère

 · **Seuil olfactif:**

Non déterminé.

 · **Point de fusion :**

non déterminé

 · **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

inapplicable

 · **Inflammabilité**

Non déterminé.

 · **Limites inférieure et supérieure d'explosion**

 · **inférieure :**

Non déterminé.

 · **supérieure :**

Non déterminé.

 · **Point d'éclair :**

non applicable

 · **Température d'auto-inflammation**

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

 · **Température de décomposition :**

Non déterminé.

 · **pH à 20 °C**

12 (5%)

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.04.2021

Numéro de version 28

Révision: 15.04.2021

 Nom du produit **Servoperl Royal schnell couleurs claires**

(suite de la page 6)

- | | |
|---|-----------------------|
| · Viscosité : | |
| · Viscosité cinématique | Non applicable. |
| · dynamique : | Non applicable. |
| · Solubilité | |
| · l'eau : | prend hydrauliquement |
| · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) | Non déterminé. |
| · Pression de vapeur : | Non applicable. |
| · Densité et/ou densité relative | |
| · Densité à 20 °C: | 1,5 g/cm ³ |
| · Densité relative. | Non déterminé. |
| · Densité de vapeur: | Non applicable. |
| · Caractéristiques des particules | Voir point 3. |

- | | |
|----------------------------------|--------------------------------|
| · 9.2 Autres informations | |
| · Aspect: | |
| · Forme : | poudre |
| · Danger d'explosion : | Le produit n'est pas explosif. |
| · Teneur en solvants : | |
| · Teneur en substances solides : | 100,0 % |
| · Modification d'état | |
| · Vitesse d'évaporation. | Non applicable. |

- | | |
|--|-------|
| · Informations concernant les classes de danger physique | |
| · Substances et mélanges explosibles | néant |
| · Gaz inflammables | néant |
| · Aérosols | néant |
| · Gaz comburants | néant |
| · Gaz sous pression | néant |
| · Liquides inflammables | néant |
| · Matières solides inflammables | néant |
| · Substances et mélanges autoréactifs | néant |
| · Liquides pyrophoriques | néant |
| · Matières solides pyrophoriques | néant |
| · Matières et mélanges auto-échauffants | néant |
| · Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau | néant |
| · Liquides comburants | néant |
| · Matières solides comburantes | néant |
| · Peroxydes organiques | néant |
| · Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux | néant |
| · Explosibles désensibilisés | néant |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- | | |
|---|--|
| · 10.1 Réactivité | Pas d'autres informations importantes disponibles. |
| · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses | Aucune réaction dangereuse connue |
| · 10.4 Conditions à éviter | Pas d'autres informations importantes disponibles. |

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.04.2021

Numéro de version 28

Révision: 15.04.2021

 Nom du produit **Servoperl Royal schnell couleurs claires**

(suite de la page 7)

- 10.5 Matières incompatibles: **Pas d'autres informations importantes disponibles.**
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: **aucun connu**

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

· Toxicité aiguë : **Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

CAS: 13463-67-7 dioxyde de titane

Oral LD50 >10.000 mg/kg (rat)

Dermique LD50 >10.000 mg/kg (-)

Inhalatoire LC50/4 h >5 mg/l (-)

· de la peau : **Provoque une irritation cutanée.**

· des yeux : **Provoque de graves lésions des yeux.**

· Sensibilisation : **Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**

· Mutagénicité sur les cellules germinales **Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**

· Cancérogénicité **Susceptible de provoquer le cancer. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.**

· Toxicité pour la reproduction **Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique **Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée **Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**

· Danger par aspiration **Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**

· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique : **Pas d'autres informations importantes disponibles.**

· 12.2 Persistance et dégradabilité **Pas d'autres informations importantes disponibles.**

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.04.2021

Numéro de version 28

Révision: 15.04.2021

 Nom du produit **Servoperl Royal schnell couleurs claires**

(suite de la page 8)

- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- **12.4 Mobilité dans le sol** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** *Non applicable.*
- **vPvB:** *Non applicable.*
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien** *Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.*
- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Autres indications écologiques :**
- **Indications générales :**
Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.
Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduelles arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets** *Doit être soumis à un traitement spécial, par exemple élimination dans une installation de combustion appropriée, en tenant compte des prescriptions des autorités et administrations locales.*
- **Recommandation :** *évacuation selon les dispositions en vigueur*
- **Note** *Mélanger les résidus de produit avec de l'eau, laisser durcir puis éliminer avec les déchets de chantier.*
- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** *Evacuation conformément aux prescriptions légales.*
- **Produit de nettoyage recommandé :** *Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.*

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**
- **ADR, ADN, IMDG, IATA** *néant*
- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **ADR, ADN, IMDG, IATA** *néant*

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.04.2021

Numéro de version 28

Révision: 15.04.2021

 Nom du produit **Servoperl Royal schnell couleurs claires**

(suite de la page 9)

- | | |
|--|-----------------|
| · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA | |
| · Classe | néant |
| · 14.4 Groupe d'emballage | |
| · ADR, IMDG, IATA | néant |
| · 14.5 Dangers pour l'environnement | |
| · Polluant marin : | Non |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | |
| | Non applicable. |
| · 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI | |
| | Non applicable. |
| · Indications complémentaires de transport : <i>Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.</i> | |
| · "Règlement type" de l'ONU: | |
| | néant |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I
- Aucun des ingrédients n'est inclus
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II
- Aucun des composants n'est compris.
- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)
- Aucun des composants n'est compris.
- Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT
- Aucun des composants n'est compris.
- Prescriptions nationales :
- Indications sur les restrictions de travail :
- Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes
- Respecter les limitations d'emploi pour les futures mères et pour celles qui allaitent
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**
- Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances. Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrits au sens des règlements de garantie légaux. Veuillez

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.04.2021

Numéro de version 28

Révision: 15.04.2021

 Nom du produit **Servoperl Royal schnell couleurs claires**

(suite de la page 10)

s'il vous plaît prendre les conditions de livraison de la respective feuille d'instructions.

· Phrases importantes

H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

· Service établissant la fiche technique :

Services sécurité de travail et protection de l'environnement

· Date de la version

précédente:

15.04.2021

· Numéro de la version

précédente:

27

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

· Remarque

Ces données se basent sur des connaissances acquises à ce jour, mais ne garantissent pas les propriétés du produit et ne représentent aucun aspect contractuel. L'utilisation, la transformation du produit sont de la responsabilité de l'utilisateur.